

Passage en L3 de droit

Par **Joooy**, le 18/11/2020 à 12:08

Bonjour à tous,

Je suis étudiante en deuxième année de DUT Carrières Juridiques, autrement dit une formation en deux ans qui regroupe l'enseignement juridique d'une licence de droit avec en complètement quelques autres matières (comptabilité, économie, culture générale etc..)

Suite à cette formation, je souhaiterais m'orienter dans une L3 de droit.

Pour autant, je suis quelque peu hésitante.. Beaucoup de personnes et professeurs disent que la L3 de droit n'est pas accessible à moins de 13 de moyenne (en l'occurrence celle de Lyon).

Ayant entre 11 et 11,5 de moyenne, je suis vraiment inquiète..

Est-ce une vérité générale ? Aucune université ne prend des étudiants en L3 de droit à moins de 13 de moyenne ?

J'aimerais donc avoir vos avis sur la chose, témoignages d'autres étudiants et conseils, je suis totalement preneuse !

Merci à vous !

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/11/2020 à 12:30

Bonjour

Il faut bien avoir conscience que la méthodologie n'est pas la même en DUT et en Licence. Or en LD3, les enseignants ne reviennent pas sur la méthodologie qui est censée être maîtrisée. Ainsi les étudiants venant de DUT, BTS, prépa ou école de commerce se retrouvent parfois totalement dépassés.

Chaque année, j'ai deux ou trois étudiants dans ce cas, j'essaye bien évidemment de le mettre à niveau, mais ce n'est pas toujours facile !

Voilà pourquoi la plupart des facultés préfèrent que ces étudiants ne reprennent qu'en LD2.

Par **Joooy**, le 18/11/2020 à 12:35

Merci pour votre témoignage ISIDORE.

Il vaudrait donc mieux que je tente en parallèle une entrée en L2 pour avoir peut être plus de chance d'y accéder ?

Par **Zénas Nomikos**, le 18/11/2020 à 13:04

Bonjour JOOOY,

pour info, je connais une avocate de Grenoble dans le 38 qui a commencé son droit en DUT carrières juridiques et qui a été sélectionnée en 5^e année qu'elle n'a pas validée mais qu'elle avait commencée et qui est devenue avocate après sa 4^e année de droit validée. Aujourd'hui, en plus d'être avocate, elle enseigne le droit civil en DUT carrières juridiques à Grenoble.

Par **LouisDD**, le 18/11/2020 à 13:18

Bonjour

@Cujas la question n'était pas tant de savoir si on pouvait aller en Master avec un DUT et une L3, mais bien de savoir si la passerelle DUT-L3 Droit était d'une part possible et d'autre part judicieuse.

Rien d'insurmontable à condition de vraiment vous entraîner pour la méthodo ! Et ça peut être difficile au départ (j'ai eu le cas de deux amies arrivées en M1 de droit après une licence comptable... il y avait les connaissances, pas la méthode et ça piquait au début !).

Donc faire ses TDs (assez vite dans les conditions d'examens pour ne pas être surpris), rendre des devoirs pour rapidement avoir des retours sur les points à travailler...

Par **Isidore Beautrelet**, le 19/11/2020 à 07:25

Bonjour

@ Joooy : Oui il faut avoir plusieurs cordes à votre arc. Visez à la fois l'entrée en L2 et L3. Même si je pense qu'il est plus probable que l'on vous intègre en L2.